

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

**Produit:** SENSAMIST SUMMER DELIGHT 1000ML SM-1L-DELIGHT

**Version:** 1

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

**Identificateur de produit:** SENSAMIST SUMMER DELIGHT 1000ML SM-1L-DELIGHT(Contenu:2,6-Dimethyl-5-heptenal, Linalool, Tetrahydrolinalool, delta-1-(2,6,6-Trimethyl-3-cyclohexen-1-yl)-2-buten-1-one)

**Autre identifiant:** EFF 291208

**Identificateur unique de formule (UFI):** FC90-10W7-600U-HKPR

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Usages du produit:** Désodorisant, Usage professionnel uniquement.

**Usages déconseillés:** Utiliser uniquement pour les applications prévues.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Nom de l'entreprise:** Vectair Systems Ltd

**Adresse de l'entreprise:** Unit 3, Trident Centre, Armstrong Road, Basingstoke, Hampshire, RG24 8NU, UK

**Contact:** Product Development

**Adresse e-mail:** prod-dev@vectairsystems.com

**Téléphone de l'entreprise:** +44 (0) 1256 319500 (Office Hours 09:00 to 17:00)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**Numéro de téléphone en cas d'urgence:** [UK]111;[IE]+353 (0)1 809 2166;[BE]+32 (0)70 245 245;[BG]+359 (0)2 9154 233;[CZ]+420 224 919 293/+420 224 915 402;[DK]+45 8212 1212;[AT]+43 (0)1 406 43 43;[GR]+30 210 779 3777;[ES]+34 91 562 04 20;[EE][LV][SI][SE]112;[FI]+358 (0)9 471 977;[FR]+33 (0)1 45 42 59 59;[HR]+385 (0)1 23-48-342;[HU]+36 (06) 80 201-199;[IS]+354 543 2222;[IT]0016506 68593726;[LT]+370 (8)5 236 20 52/+370 (8)6 875 33 78;[NL]+31 (0)30 274 8888;[NO]+47 22 59 13 00;[PT]800 250 250;[RO]+40 (0)21 318 36 06;[SK]+421(0)254774166

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### **Classification du Règlement (CE) n°1272/2008**

**Classe et catégorie de danger:** Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2  
Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1

Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3  
H317, Peut provoquer une allergie cutanée.

H319, Provoque une sévère irritation des yeux.

H412, Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

**Produit:** SENSAMIST SUMMER DELIGHT 1000ML SM-1L-DELIGHT

**Version:** 1

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Classification du Règlement (CE) n°1272/2008

<b>Mention d'avertissement</b>	Attention.
<b>Mention de danger</b>	H317, Peut provoquer une allergie cutanée. H319, Provoque une sévère irritation des yeux. H412, Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Information complémentaire:</b>	EUH208, Contient 2,2,6-triméthyl- $\alpha$ -propylcyclohexanepropanol, Citral, Coumarin, Diméthylcyclohex-3-ène-1-carbaldehyde (isomère non spécifié), Eugenol, Geraniol, Geranyl acetate, $\alpha$ -iso-Méthylionone, dl-Citronellol. Peut produire une réaction allergique.
<b>Conseil de prudence</b>	P280, Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302/352, EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P305/351/338, EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P333/313, En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P337/313, Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P501, Éliminer le contenu/récipient dans: site d'élimination approuvé.

#### Pictogrammes



### 2.3. Autres dangers

<b>Autres dangers</b>	Éléments d'étiquetage CLP pour les sensibilisants cutanés::	2,2,6-triméthyl- $\alpha$ -propylcyclohexanepropanol, Citral, Coumarin, Diméthylcyclohex-3-ène-1-carbaldehyde (isomère non spécifié), Eugenol, Geraniol, Geranyl acetate, $\alpha$ -iso-Méthylionone, dl-Citronellol
	Concentration (%) en Hydrocarbure ::	0.0000%

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

##### Contenu:

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

**Produit:** SENSAMIST SUMMER DELIGHT 1000ML SM-1L-DELIGHT

**Version:** 1

Nom	CAS	CE	N° de registre REACH	%	Classification du Règlement (CE) n°1272/2008	Conc. spécifique Limites spécifiques, facteurs M et ETA.
Benzyl acetate	140-11-4	205-399-7		5-<10%	Aquatic Chronic 3; H412,-	oral: ATE = 2490 mg/kg bw
Tetrahydrolinalool	78-69-3	201-133-9		1-<5%	Skin Irrit. 2-Eye Irrit. 2-Skin Sens. 1B;H315-H317-H319,-	
cis-2-tert-Butylcyclohexyl acetate	20298-69-5, 88-41-5	243-718-1, 201-828-7		1-<5%	Aquatic Chronic 2; H411,-	oral: ATE = 4600 mg/kg bw
Phenethyl alcohol	60-12-8	200-456-2		1-<5%	Acute Tox. 4-Eye Irrit. 2;H302-H319,-	dermal: ATE = 2500 mg/kg bw-oral: ATE = 1610 mg/kg bw
Linalool	78-70-6	201-134-4		1-<5%	Skin Irrit. 2-Eye Irrit. 2-Skin Sens. 1B;H315-H317-H319,-	oral: ATE = 2790 mg/kg bw
2-Isobutyl-4-methyltetrahydro-2H-pyran-4-ol	63500-71-0	405-040-6		1-<5%	Eye Irrit. 2;H319,-	
2,6-Dimethyl-5-heptenal	106-72-9	203-427-2		1-<5%	Skin Sens. 1B;H317,-	
Tricyclodeceny propionate	17511-60-3	241-514-7		1-<5%	Aquatic Chronic 2; H411,-	
Eugenol	97-53-0	202-589-1		0.1-<1%	Eye Irrit. 2-Skin Sens. 1B;H317-H319,-	oral: ATE = 2500 mg/kg bw
Geraniol	106-24-1	203-377-1		0.1-<1%	Skin Irrit. 2-Eye Dam. 1-Skin Sens. 1;H315-H317-H318,-	oral: ATE = 3600 mg/kg bw
Geranyl acetate	105-87-3	203-341-5		0.1-<1%	Skin Irrit. 2-Skin Sens. 1B-Aquatic Chronic 3; H315-H317-H412,-	
Acetoin	513-86-0	208-174-1		0.1-<1%	Flam. Liq. 3-Eye Dam. 1-STOT RE 2;H226-H318-H373,-	
Coumarin	91-64-5	202-086-7		0.1-<1%	Acute Tox. 3-Skin Sens. 1B;H301-H317,-	oral: ATE = 290 mg/kg bw
Citral	5392-40-5	226-394-6		0.1-<1%	Skin Irrit. 2-Eye Irrit. 2-Skin Sens. 1;H315-H317-H319,-	
dl-Citronellol	106-22-9, 7540-51-4	203-375-0		0.1-<1%	Skin Irrit. 2-Eye Irrit. 2-Skin Sens. 1B;H315-H317-H319,-	dermal: ATE = 2650 mg/kg bw-oral: ATE = 3450 mg/kg bw
2,2,6-trimethyl- $\alpha$ -propylcyclohexanepropanol	70788-30-6	274-892-7		0.1-<1%	Skin Irrit. 2-Skin Sens. 1B-Aquatic Chronic 2; H315-H317-H411,-	
7-Methyl-2H-benzo-1,5-dioxepin-3(4H)-one	28940-11-6	249-320-4		0.1-<1%	Skin Corr. 1B-Eye Dam. 1-STOT SE 3; H314-H336,-	
Dimethylcyclohex-3-ene-1-carbaldehyde (isomer unspecified)	27939-60-2, 68039-49-6, 68039-48-5	248-742-6, 268-264-1, 268-263-6, 943-728-2		0.1-<1%	Skin Irrit. 2-Eye Irrit. 2-Skin Sens. 1B-Aquatic Chronic 2;H315-H317-H319-H411,-	oral: ATE = 3900 mg/kg bw
alpha-iso-Methylionone	127-51-5	204-846-3		0.1-<1%	Skin Sens. 1B-Aquatic Chronic 2;H317-H411,-	
delta-1-(2,6,6-Trimethyl-3-cyclohexen-1-yl)-2-buten-1-one	57378-68-4, 71048-82-3	260-709-8, 71048-82-3		0.1-<1%	Acute Tox. 4-Skin Irrit. 2-Skin Sens. 1A-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 1; H302-H315-H317-H410,-	oral: ATE = 1400 mg/kg bw

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

**Produit:** SENSAMIST SUMMER DELIGHT 1000ML SM-1L-DELIGHT**Version:** 1**Substances présentant des limites d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires:**

Nom	CAS	CE	N° de registre REACH	%	Classification du Règlement (CE) n°1272/2008	Conc. spécifique Limites spécifiques, facteurs M et ETA.
Citral	5392-40-5	226-394-6		0.1-<1%	Skin Irrit. 2-Eye Irrit. 2-Skin Sens. 1;H315-H317-H319,-	
Diethyl phthalate	84-66-2	201-550-6		1-<5%	-;-,-	
Dipropylene glycol (isomer unspecified)	25265-71-8	246-770-3		0.1-<1%	-;-,-	
Dipropylene glycol monomethyl ether	34590-94-8	252-104-2		50-100%	-;-,-	
Isoamyl acetate	123-92-2, 628-63-7	204-662-3		1-<5%	Flam. Liq. 3;H226,-	

**Substances qui sont des perturbateurs endocriniens selon le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605, supérieur à 0,1%:**

Non applicable

**Substances persistantes, bioaccumulables et toxiques ou très persistantes et très bioaccumulables, au-delà de 0,1%:**

Non applicable

**SECTION 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Inhalation:** Sortir du site d'exposition, se mettre à l'air frais, se reposer et consulter un médecin.**Exposition des yeux:** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.**Exposition de la peau:** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.**Ingestion:** Rincer la bouche à l'eau et consulter un médecin.**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Non attendu, voir Section 4.1 pour plus d'informations.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction**

Milieux compatibles: Dioxyde de carbone, Voie sèche, Mousse.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

**Produit:** SENSAMIST SUMMER DELIGHT 1000ML SM-1L-DELIGHT

**Version:** 1

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, possible libération: Monoxyde de carbone, composés organiques non identifiés.

### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas de ventilation insuffisante, porter un équipement respiratoire adapté.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter l'inhalation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Voir les mesures de protection dans les Sections 7 et 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Tenir à distance des canalisations, de l'eau de surface et souterraine et du sol.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Retirer les sources d'inflammation. Fournir une ventilation adéquate. Éviter l'inhalation excessive des vapeurs. Contenir immédiatement tout déversement à l'aide de sable ou de poudre inerte. Mettre au rebut conformément aux réglementations locales.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir également les sections 8 et 13.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à distance de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. - Interdiction de fumer. Porter un équipement de protection individuelle si nécessaire. Utiliser conformément aux bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène industrielle. Utiliser dans des espaces correctement ventilés. Interdiction de boire, de manger ou de fumer lors de l'utilisation de ce produit.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit bien ventilé. Fermer correctement le conteneur. Conserver au frais. Fixer/Attacher le conteneur et l'équipement de réception. Utiliser un équipement électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. Utiliser uniquement des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Désodorisant, Usage professionnel uniquement.: Utiliser conformément aux bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène industrielle.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

**Produit:** SENSAMIST SUMMER DELIGHT 1000ML SM-1L-DELIGHT

**Version:** 1

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition sur le lieu de travail:

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

**Produit:** SENSAMIST SUMMER DELIGHT 1000ML SM-1L-DELIGHT

**Version:** 1

Ingrédient	CAS	CE	Description	Valeur
Citral	5392-40-5	226-394-6	Polish NDS mgm3	27 mg/m <sup>3</sup>
			Polish NDSC h mgm3	54 mg/m <sup>3</sup>
Diethyl phthalate	84-66-2	201-550-6	LEP R.U., valeur à long terme, mgm3	5 mg/m <sup>3</sup>
			LEP R.U., valeur à court terme, mgm3	5 mg/m <sup>3</sup>
			Limite d'exposition à long terme (VEMP) (mg/m3)	5 mg/m <sup>3</sup>
			Limite d'exposition à court terme (15 minutes) (mg/m3)	10 mg/m <sup>3</sup>
			Polish NDS mgm3	3 mg/m <sup>3</sup>
			German OEL Long term mgm3	100 mg/m <sup>3</sup>
Dipropylene glycol (isomer unspecified)	25265-71-8	246-770-3	German OEL Long term mgm3	100 mg/m <sup>3</sup>
Dipropylene glycol monomethyl ether	34590-94-8	252-104-2	LEP R.U., valeur à long terme, ppm	50 ppm
			LEP R.U., valeur à long terme, mgm3	308 mg/m <sup>3</sup>
			LEP R.U., valeur à court terme, ppm	150 ppm
			LEP R.U., valeur à court terme, mgm3	924 mg/m <sup>3</sup>
			Limite d'exposition à long terme (VEMP) (mg/m3)	308 mg/m <sup>3</sup>
			Limite d'exposition à long terme (VEMP) (ppm)	50 ppm
			Polish NDS mgm3	240 mg/m <sup>3</sup>
			Polish NDSC h mgm3	480 mg/m <sup>3</sup>
			German OEL Long term ppm	50 ppm
			German OEL Long term mgm3	310 mg/m <sup>3</sup>

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

**Produit:** SENSAMIST SUMMER DELIGHT 1000ML SM-1L-DELIGHT

**Version:** 1

Isoamyl acetate	123-92-2, 628-63-7	204-662-3	LEP R.U., valeur à long terme, ppm	50 ppm
			LEP R.U., valeur à long terme, mgm3	270 mg/m <sup>3</sup>
			LEP R.U., valeur à court terme, ppm	100 ppm
			LEP R.U., valeur à court terme, mgm3	541 mg/m <sup>3</sup>
			Limite d'exposition à long terme (VEMP) (mg/m3)	270 mg/m <sup>3</sup>
			Limite d'exposition à long terme (VEMP) (ppm)	50 ppm
			Limite d'exposition à court terme (15 minutes) (mg/m3)	540 mg/m <sup>3</sup>
			Limite d'exposition à court terme (15 minutes) (ppm)	100 ppm
			Polish NDS mgm3	250 mg/m <sup>3</sup>
			Polish NDSch mgm3	500 mg/m <sup>3</sup>
			German OEL Long term ppm	50 ppm
German OEL Long term mgm3	270 mg/m <sup>3</sup>			

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Protection des yeux / de la peau

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

#### Protection respiratoire

Garantir une ventilation adéquate et continue afin d'éviter la formation excessive de vapeur et d'assurer le respect des limites d'exposition sur le lieu de travail. Si nécessaire, et en fonction des caractéristiques et des volumes d'utilisation, les contrôles techniques suivants peuvent être requis comme mesures de protection supplémentaires : a) Isoler les salles de mélange et les autres espaces où ce matériau est utilisé ou manipulé à découvert. Maintenir ces espaces à une pression inférieure à celle du reste de l'usine. b) Porter un équipement de protection individuelle - un appareil respiratoire agréé correctement installé et équipé d'une cartouche ou d'un boîtier filtrant la vapeur organique et d'un filtre à particules. c) Utiliser une ventilation par aspiration locale autour des réservoirs ouverts et des autres sources ouvertes entraînant une exposition potentielle afin d'éviter une inhalation excessive, y compris les espaces où le matériau est pesé ou mesuré à découvert. De plus, utiliser une ventilation par dilution générale dans l'espace de travail afin de supprimer ou de réduire l'éventuelle exposition du personnel. d) Utiliser des systèmes clos pour transférer et traiter ce matériau.

Voir également les Sections 2 et 7.



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

**Produit:** SENSAMIST SUMMER DELIGHT 1000ML SM-1L-DELIGHT

**Version:** 1

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique/Couleur:	Colourless Liquide
Odeur:	Caractéristique
Seuil Olfactif:	Non déterminé
Point de fusion / point de congélation:	Non déterminé
Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition:	Non déterminé
Inflammabilité:	Non déterminé
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Non déterminé
Point d'éclair;	> 62 °C
Température d'auto-allumage:	Non déterminé
Température de décomposition:	Sans objet
pH:	Non déterminé
Viscosité cinématique:	Non déterminé
Solubilité;	Non déterminé
Coefficient de partage : n-octanol/eau (valeur log):	Non déterminé
Pression de vapeur;	0.428859
Densité et/ou densité relative:	Non déterminé
Densité de vapeur:	Non déterminé
Caractéristiques des particules:	Non déterminé

9.2. Autres informations                      Aucune disponibilité

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Ne présente aucun danger significatif de réactivité en soi ou au contact de l'eau.

#### 10.2. Stabilité chimique

Bonne stabilité dans des conditions normales de conservation.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non attendu dans des conditions normales d'utilisation.

#### 10.4. Conditions à éviter

Éviter la chaleur extrême.

#### 10.5. Matières incompatibles

Éviter le contact avec des acides forts, des alcalis ou des agents oxydants.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

**Produit:** SENSAMIST SUMMER DELIGHT 1000ML SM-1L-DELIGHT**Version:** 1

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Non attendu.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange n'a pas été soumis à essai dans son ensemble concernant les effets sur la santé. Ces derniers ont été calculés à l'aide des méthodes énoncées dans le Règlement (CE) 1272/2008 (CLP).

**Toxicité Aiguë:** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par voie orale &gt;5000

Toxicité aiguë par voie cutanée &gt;5000

Toxicité aiguë par inhalation Non disponible.

**Corrosion/irritation cutanée:** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Lésion oculaire grave/irritation oculaire:** Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2**Sensibilisation respiratoire ou cutanée:** Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1**Mutagénicité sur les cellules germinales:** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Cancérogénicité:** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Toxicité pour la reproduction:** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**STOT-exposition unique:** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**STOT-exposition répétée:** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Danger par aspiration:** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Information sur les ingrédients dangereux du mélange

Ingrédient	CAS	CE	LD50/ATE Voie orale	LD50/ATE Voie cutanée	LC50/ATE Inhalation	LC50 Voie
Coumarin	91-64-5	202-086-7	290	Non disponible.	Non disponible.	Non disponible.
Phenethyl alcohol	60-12-8	200-456-2	1610	2500	Non disponible.	Non disponible.

Voir les Sections 2 et 3 pour des informations complémentaires.

### 11.2 Informations sur les autres dangers

Non applicable

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

**Produit:** SENSAMIST SUMMER DELIGHT 1000ML SM-1L-DELIGHT

**Version:** 1

**12.2. Persistance et dégradabilité** Non disponible.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation** Non disponible.

**12.4. Mobilité dans le sol** Non disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Cette substance ne respecte pas les critères PBT/vPvB du Règlement REACH, Annexe XIII.

**12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne** Non applicable

**12.7. Autres effets néfastes** Non disponible.

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Mettre au rebut conformément aux réglementations locales. Éviter de mettre au rebut dans les systèmes d'évacuation et dans l'environnement. Les conteneurs vides doivent être apportés à un site agréé de traitement des déchets pour leur recyclage ou leur mise au rebut.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

	14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	14.2. Nom d'expédition des Nations unies	14.3. Classe (s) de danger pour le transport	Sous-risque:	14.4. Groupe d'emballage
Règlement type de l'ONU	Non classé	-	-	-	-
IMDG	Non classé	-	-	-	-
ADR,RID,ADN	Non classé	-	-	-	-
ICAO TI	Non classé	-	-	-	-

**14.5. Dangers pour l'environnement** Elle n'est pas dangereuse pour le transport.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Aucun supplément

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non classé

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

N° de référence SDS :: SDS\_1065

Proposition 65 listed chemical

Nom	CAS	%
Linalool	78-70-6	1-<5%
Geraniol	106-24-1	0.1-<1%

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

**Produit:** SENSAMIST SUMMER DELIGHT 1000ML SM-1L-DELIGHT

**Version:** 1

Citral	5392-40-5	0.1-<1%
dl-Citronellol	106-22-9, 7540-51-4	0.1-<1%

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour ce produit.

### SECTION 16: Autres informations»

**Limite de concentration en %:** EDI 2=34.66% SS 1=21.83% EH C3=37.65%

**Total valeurs fractionnaires:** EDI 2=2.89 SS 1=4.58 EH C3=2.66

### Légende des révisions:

Non applicable

### Code des abréviations:

Abréviation	Signification
Acute Tox. 3	Toxicité aiguë (par voie orale), catégories de danger 3
Acute Tox. 4	Toxicité aiguë (par voie orale), catégories de danger 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, catégorie de danger 3
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240	Fixer/Attacher le conteneur et l'équipement de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

**Produit:** SENSAMIST SUMMER DELIGHT 1000ML SM-1L-DELIGHT

**Version:** 1

P242	Utiliser uniquement des outils ne produisant pas d'étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264	Se laver soigneusement après manipulation.
P270	Interdiction de manger, de boire ou de fumer lors de l'utilisation de ce produit.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301/310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P301/312	EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P301/330/331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P302/352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P303/361/353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P304/340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305/351/338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P330	Rincer la bouche.
P333/313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P337/313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P370/378	En cas d'incendie: utiliser pour l'extinction: Foam, Produit chimique sec, Le dioxyde de carbone.
P391	Recueillir le produit répandu.
P403/233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403/235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans: site d'élimination approuvé.
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie de danger 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie de danger 3, Effets narcotiques
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, catégories de danger 1B
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégories de danger 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1A
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1B

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont à notre connaissance véridiques et exactes, cependant toutes les données, instructions, recommandations et/ou suggestions ne sont pas garanties.